

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 25 octobre 2022 – 20 H 15

PRÉSENTS : Ghislaine DUPUY – Nicolas REY - Jean-Jacques RAFFIN - Christophe VUILLEMIN – Gérard DUTEL – Véronique DEBERT – Sylvie GANGLOFF – Guillaume GARIN – Pierre-Jean LAFFAY – Stéphane BONIFACE

ABSENTS EXCUSÉS : 0

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Nicolas REY

Le conseil municipal approuve et signe le compte rendu de la séance du 29 septembre 2022.

1/ TRAVAUX

• **Travaux salle d'animation rurale**

Madame le Maire et Nicolas REY ont rencontré Marie Baudet architecte du Cabinet Ampère, maître d'œuvre, cet après-midi. Suite à l'avant-projet sommaire présenté, quelques points techniques étaient à préciser, entre autres :

- ✓ Une voute translucide sera placée en toiture pour plus de clarté ;
- ✓ Des bacs acier perforés en charpente amélioreront l'acoustique ;
- ✓ Dans l'entrée, un carrelage neuf avec un seuil sifflet rattrapera le dénivelé + tapis PMR encastré dans le carrelage ;
- ✓ Le local fuel pourrait être récupéré pour placer le ballon d'eau chaude ;
- ✓ Trois niveaux d'éclairage selon les usages, sont étudiés par le maître d'œuvre ;
- ✓ Traitement de l'air à l'étude avec le SAGE du SIEL ;
- ✓ Un point d'eau est demandé dans la partie haute de la salle ;
- ✓ À l'étude, un sol synthétique en lieu et place du sable pourrait être envisagé sur le terrain de boules afin que les projections de sable ne détériorent pas le nouveau sol.

Les travaux devraient commencer à la fin du mois de mai 2023 pour se terminer en août.

La commission de sécurité de l'arrondissement de Roanne devra valider les travaux réalisés lors de la réunion mensuelle de septembre en Sous-Préfecture.

Il faudra donc, comme en 2022, présenter un dossier de demande de dérogation pour la Fête des Classes en mai.

PARTENARIAT FINANCIER

Conseil départemental : le 07 octobre notre Conseillère Départementale, Véronique CHAVEROT, a rencontré Mme le Maire et M. le 1^{er} Adjoint pour échanger sur les dernières évolutions du dossier de la S.A.R. Elle nous conseille de présenter un dossier de demande de subvention complémentaire au titre de l'enveloppe territorialisée 2023. La mise en sécurité et le remplacement du chauffage ayant déjà fait l'objet

d'un accord de subvention en 2021(42.932 €) ne figureront pas dans ladite demande.

Le dossier à constituer concerne les travaux (sauf chauffage et mise en sécurité incendie), la maîtrise d'œuvre, le coordinateur de sécurité et protection de la santé ainsi que le contrôleur technique pour un montant total HT de 390.992 €.

D.E.T.R. : dans le cadre de la demande formulée en 2021 au titre des travaux de mise en sécurité de la salle d'animation, une dotation d'un montant de 13.103 € avait été allouée par la Préfecture de la Loire. Il est opportun de formuler une demande de D.E.T.R. complémentaire, intitulée « phase 2 » à présenter dès la sortie de la circulaire préfectorale D.E.T.R. (début 2023).

Mme le Maire a invité Monsieur le Sous-Préfet à se rendre sur la commune, une date devrait nous être rapidement fixée, afin d'échanger sur le bien fondé d'un financement complémentaire par rapport aux travaux de la SAR et sur les aides pouvant être mises en place suite à l'inspection des ponts et la mise à jour d'une situation dangereuse.

- **Travaux MAIRIE :**

- **Corniche :**

- Nicolas REY est chargé de demander un devis précis et complet à un maçon. Devis zinguerie sur les trois côtés du bâtiment : 2.186 € HT.

- **Porte d'entrée :**

- Lors du conseil municipal du mois de septembre, était entériné le changement de la porte en façade du bâtiment.

Une délibération est prise à l'unanimité pour que ces travaux fassent l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre de l'enveloppe de solidarité 2023.

- **Toiture CURE :**

- Suite à la consultation des entreprises, un seul devis nous a été retourné : L'ATELIER DE LA COUVERTURE (Épercieux Saint Paul) pour un montant de 85.921 € HT. Il a été demandé à l'entreprise de prendre contact avec Christophe VUILLEMIN pour finaliser les détails techniques.

2/ VÉRIFICATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES ET AIRES DE JEUX

Le mois dernier, le conseil avait délibéré, mais nous nous sommes aperçus que les devis étaient incomplets. C'est pourquoi, une nouvelle consultation a été effectuée.

Trois devis ont été remis ; le conseil municipal retient à l'unanimité le bureau de contrôle SOLEUS.

3/ SÉCURISATION DES ABORDS DE L'ÉCOLE

Stéphane BONIFACE présente le projet d'aménagement synthétisant les perspectives des commissions Voirie et Petite Enfance préalablement réunies. Il est proposé d'arrêter le choix de l'aménagement lors d'une prochaine réunion de travail fixée au 21 novembre prochain.

Du fait de la compétence « transports scolaires » transférée à la Région Auvergne-Rhône-Alpes, un dossier de demande de financement sera soumis à leurs services dès que les devis nous seront parvenus. La pose d'un abribus est envisagée.

4/ VOIRIE 2023

Une réunion sur site est prévue le jeudi 27 octobre avec une entreprise pour évaluer le coût des travaux projetés sur les chemins du Bernard, de Léchaud et de Montmain. Un « boudin » au-dessus du dépôt communal pour détourner l'eau venant de la route de Montcellier sera également chiffré, ainsi que le parking devant le garage Farjot. L'estimatif sera présenté au Conseil Départemental, dans le cadre de l'enveloppe VOIRIE 2023.

5/ NOUVEL EMPLACEMENT DU PIZZAÏOLO

Le camion à pizza avec four au feu de bois connaît des soucis techniques. Le pizzaiolo utilise donc un autre camion disposant d'un four électrique. Son branchement à la borne électrique place de l'Église est donc indispensable. Le conseil municipal à l'unanimité décide qu'une participation d'un montant de 60 € par an sera demandée au pizzaiolo pour dédommagement de l'électricité utilisée.

6/ LE BISTROT DES COLOMBES

Les derniers loyers n'ont pas été réglés. Le Trésor Public a mis en contentieux les plus anciens. Le gérant a été reçu le lundi 17 octobre par Madame le Maire et son 2^{ème} Adjoint. Il a expliqué que sa situation devrait s'améliorer car il a fortement réduit ses charges de personnel, et il a plusieurs réservations de repas de groupes d'ici la fin de l'année. Un nouveau point sera fait dans quelques semaines.

7/ CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Elle aura lieu à 11 H 45 devant le Monument aux Morts en présence de la Fanfare de Bussières. Le verre de l'amitié sera ensuite partagé au Bistrot des Colombes.

8/ QUESTIONS DIVERSES

- **Réserve d'eau potable d'Échancieux :**
Nicolas REY et Jean-Jacques RAFFIN ont rencontré le Président de la Roannaise de l'Eau en compagnie des anciennes communes du syndicat des Eaux du Gantet. Il les a informés que la réserve d'Échancieux allait disparaître et que la rivière va reprendre son lit antérieur et naturel. En effet, le Président précise qu'il n'y aurait pas de subventionnement suffisant pour effectuer les travaux de mise aux normes de la filtration de l'usine d'Échancieux. Une réserve sera construite à Machézal.
- **Assainissement :**
La compétence assainissement sera transférée le 1er janvier 2026 à la communauté de communes de Forez-Est. Florence GAVARD, Technicienne à la CCFE est venue le jeudi 20 octobre à 9 H pour faire le point sur les étapes du transfert. Les études diagnostic de réseau doivent être refaites tous les 10 ans, la dernière que nous avons réalisée date de 2003. La commune est inscrite au groupement intercommunal de commandes pour l'année 2024.

- **Fleurissement** :
La remise des prix aura lieu à Néronde le samedi 19 novembre prochain à 14 H 30.
À Sainte Colombe, les lauréats sont Arlette FRÉNÉAT (2^{ème} ex aequo de la catégorie Jardins fleuris-Potagers) et Bernard COMBE (4^{ème} de la catégorie Cour et Jardin des communes de moins de 600 habitants) ; le fleurissement communal remporte le 1^{er} prix avec une moyenne de 17,20/20.
- **Repas des Seniors** :
Il se déroulera le samedi 19 novembre 2022 au Bistrot des Colombes. Il est décidé à l'unanimité que la participation financière des conjoints de moins de 70 ans soit fixée à 24 € par personne.
- **Ordures ménagères** : Une technicienne de la CCFE s'est rendue sur la commune afin de repérer où il serait possible d'installer de nouveaux points de collecte sur l'ensemble du territoire communal.

Prochain conseil municipal le vendredi 25 novembre 2022 à 20 H

La séance est levée à 23 H 30.